

INTÉGRER LA PRE-MAÎTRISE

AUDITION D'ENTRÉE

Qui peut postuler ?

Garçons et filles des classes de CM1-CM2
Aucune formation musicale n'est exigée.

Quelles sont les qualités recherchées ?

- Chanter juste
- Avoir une bonne mémoire
- Être motivé
- Apprécier la vie de groupe (concerts, célébrations, enregistrements...)

Quand passer l'audition ?

Les futurs choristes déjà inscrits sur l'école du Saint-Esprit reçoivent sur demande trois séances de préparation en vue de présenter une audition avec les 2 chefs de chœur.

Pour les enfants rejoignant l'établissement scolaire du Saint-Esprit, nous contacter à l'adresse maîtrise@saintesprit.com ou au chef d'établissement du primaire pour organiser une rencontre et une audition, dans laquelle l'enfant présentera, par cœur, un chant de son choix, suivi de quelques exercices vocaux.

Comment sont connus les résultats ?

Les résultats sont envoyés individuellement à chaque famille début juin à la suite d'une réunion de présentation de la chorale.

ENGAGEMENT PERSONNEL ET ESPRIT DU CHŒUR

Attitude irréprochable

En répétition, en concert, en célébration où les choristes sont la carte de visite de l'établissement du Saint-Esprit.

Engagement aux liturgies et concerts

Le travail choral est d'abord un travail de groupe. La présence de chaque choriste est nécessaire aux manifestations. Le choriste et ses parents s'engagent à participer de façon assidue aux concerts et aux messes.

Adhésion aux valeurs du chœur

Confiance, cohésion, autonomie, vitalité, ouverture, exigence...

Solidarité des parents

Entraide pour les trajets, le transport du matériel, participation à la recherche de financement (mécénat, prestations, ...)